



**Croix-Blanche** **Chamonix**



## **FORMATION CONTINUE PSC 1**

### ***Suis-je obligé de suivre une formation continue?***



Non, vous n'avez aucune obligation de suivre cette formation, sauf pour certaines professions pour lesquelles on vous demande un recyclage tous les deux ans.

Il est vivement recommandé de mettre à jour ses connaissances, régulièrement, en ouvrant ses ouvrages pédagogiques officiels et à jour et en suivant un recyclage tous les deux ans.

Au-delà de 3 années passées, il est fortement conseillé de suivre une formation complète.

### ***Quels sont les pré requis?***



Il faut être titulaire du PSC 1 ou d'un diplôme français équivalent.

### ***Par qui est enseignée cette formation ?***



Un formateur (Moniteur ou Instructeur de secourisme) encadrera votre formation. Il peut être assisté d'un autre formateur ou d'un aide moniteur. Vos formateurs sont titulaires de tous les diplômes requis pour l'enseignement de cette formation. Ils sont à jour de leur formation continue annuelle obligatoire.

### ***Quel est le contenu de cette formation ?***



Nous proposons deux formules :

- Formule de 3 heures avec un groupe de stagiaires se recyclant ; le programme sera adapté au groupe et aux nouveaux textes sortis depuis votre formation initiale.
- Formule de 7 heures minimum en vous joignant avec un groupe de stagiaire en formation initiale. Vous suivrez donc une formation complète.

### ***Combien de temps dure la formation ?***



Cf. ci-dessus.

### ***Comment se passe l'évaluation ?***



Il n'y a pas d'évaluation proprement dite. Vous avez un diplôme ou une attestation. Ils sont valable « à vie ».

Nous réactualisons vos connaissances. Par contre, votre présence à tous les modules est indispensable si vous souhaitez obtenir votre attestation de formation continue.



**Croix-Blanche** **Chamonix**



## **FORMATION CONTINUE PSC 1**

### *Est-ce que l'on me délivre un diplôme ?*



NON

Par contre, une attestation de formation continue vous est délivrée.

### *Comment faire pour s'inscrire a la formation continue ?*



L'inscription se fait en nous contactant par mail ou par téléphone.

Nous vous enverrons alors un dossier d'inscription par mail.

### *Combien coûte cette formation continue ?*



Tous les stagiaires qui ont été formés par notre Association avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 peuvent bénéficier **GRATUITEMENT** de cette formation continue, tous les deux ans, hormis les groupes et les entreprises.

Pour les stagiaires formés par notre Association après le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les stagiaires non formés par notre Association, groupes, entreprises-, cette formation est payante.

Merci de se référer aux tarifs en vigueur, sur notre Site Internet.

### *Quels sont les pièces à fournir pour l'inscription ?*



copie du diplôme de secourisme de base (AFPS ou PSC 1)

fiche d'inscription à télécharger et à nous retourner dûment renseignée, avec l'ensemble des justificatifs demandés.

### *Quels sont les moyens de paiement ?*



Nous acceptons les virements, les espèces et les chèques français ; pour tout paiement par chèque, merci de le libeller à l'ordre de :

**« Secouristes Français Croix Blanche de Chamonix »**